

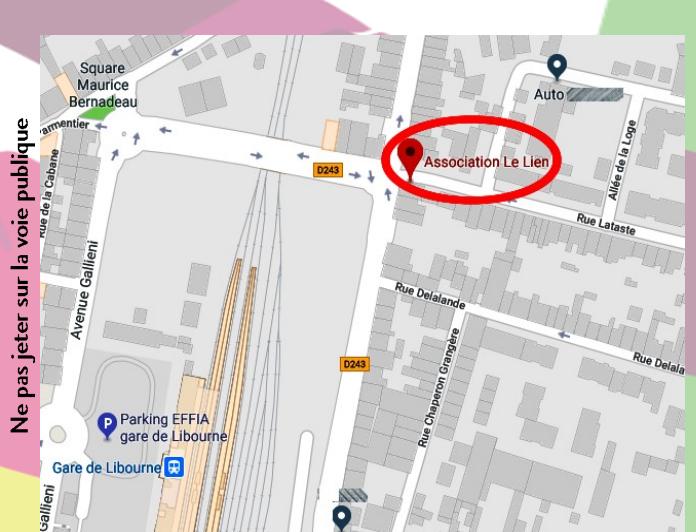
Modalités financières

- Paiement du loyer, des charges et de l'assurance logement à l'association.
- Paiement de la consommation des fluides (énergie/eau) auprès du fournisseur choisi.
- Dépôt de garantie demandé en IML : 1 mois de loyer Hors Charges



Contact

➤ Association **le lien**
☎ 05 57 51 19 25
✉ contact@assolelien.fr
<https://assolelien.fr/>
📍 2, Rue Lataste
33500 Libourne



Accès

- Bus n°1 et 3 – arrêt « Marne »
- À 350 m de la Gare SNCF



Service
Logement
sous-**location**

Logement accompagné
en
Médiation Locative et
InterMédiation Locative

Missions et prestations

- Permettre aux personnes rencontrant des freins à l'accès au logement d'y accéder par le biais d'une sous-location, à travers des rencontres mensuelles.
- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet personnalisé en concertation avec la personne accompagnée.
- Rechercher un logement dans le parc privé ou public, adapté à la situation.
- Permettre à la personne de s'approprier et d'assumer les droits et les devoirs de locataire.
- Veiller à la gestion et à l'occupation du logement.
- Réguler les relations de voisinage et procéder à la médiation avec le bailleur si besoin.
- Proposer un glissement de bail, un relogement ou une réorientation en fonction de la situation à l'issue de l'accompagnement.



Bénéficiaires

- Personne majeure isolée ou en couple, avec ou sans enfant, rencontrant des difficultés d'accès au logement autonome (primo accédant, impayés locatifs, difficultés de gestion ou d'appropriation du logement...)
- Situation administrative à jour : ressources, impôts, pièce d'identité...



Partenaires

Accompagnement réalisé en relation avec différents partenaires liés au logement et à la situation sociale.



Orientation & Admission

- Un travailleur social complète la fiche Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de la Gironde (SIAO)
- Entretien avec un représentant du service logement
- Validation des candidatures en équipe
- Validation par le FSL pour la médiation locative
- Recherche de logement
- Un contrat de sous-location d'une durée de 6 mois est signé et renouvelable dans la limite de 18 mois



L'équipe



- Une équipe de direction
- Une équipe de travailleurs sociaux
- Une équipe administrative
- Une Conseillère en Insertion Professionnelle
- Une équipe de services généraux (ouvriers polyvalents du bâtiment, rondeurs)
- Une équipe LHSS Mobile